

DOSSIER D'INSCRIPTION
FORMATION « MAITRE(SSE) DE MAISON »

Lieu de Formation – POITIERS (86)*

Dates	Nombre de jours
13 au 17/10/2025	5 jours
17 au 22/11/2025	5 jours
15 au 19/12/2025	5 jours
12 au 16/01/2026	5 jours
23 au 27/02/2026	5 jours
16 au 20/03/2026	5 jours
20 au 24/04/2026	5 jours
Nombre de jours de formation :	35 jours = 245 h

** sous réserve du nombre de candidats suffisant ou de places disponibles*

Sessions stages pratiques :

Dates	Nombre de jours
3 au 7/11/2025	5 jours
1 au 5/12/2025	5 jours
5 au 9/01/2026	5 jours
2 au 6/02/2026	5 jours
2 au 6/03/2026	5 jours
30/03 au 3/04/2026	5 jours
Nombre de jours de stage :	30 jours = 210 heures

Renseignements concernant le candidat à la formation :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse mail :

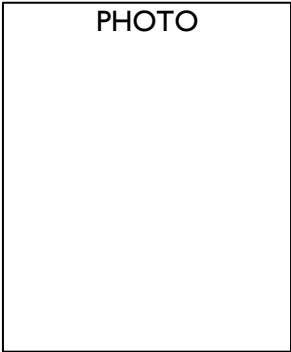
Adresse :

.....

Téléphone :

Fonction actuelle :

Depuis quelle date :



Financement de la formation :

Pôle-Emploi

Identifiant Pôle-Emploi :

Agence Pôle-Emploi :

CPF Montant du CPF :

Financement Personnel

Fait à :le.....

Signature du Demandeur d'Emploi

Joindre au dossier de candidature :

- 2 photos d'identité dont une collée sur la première page du dossier d'inscription (au verso desquelles vous aurez noté votre nom)
- La photocopie de la carte d'identité ou du passeport
- La photocopie des diplômes ou certificats en cas de demande de dispense
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3) de moins de 3 mois

Dossier papier à retourner à :

IRTS Poitou-Charentes – Secrétariat MM – 1, rue Guynemer - BP 215 – 86005 Poitiers Cedex
Secrétariat : mm@irts-pc.eu Tél : 05 49 37 60 05



Demande de dispense : Joindre impérativement la copie de votre certificat/diplôme AVANT l'entrée en formation. Toute demande faite après l'entrée en formation ne sera pas prise en compte.

Blocs de compétences du Titre Maître de maison en secteur social et médico-Social			
	Bloc 1 Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable 77 heures	Bloc 2 Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante 84 heures	Bloc 3 Participer à l'équipe pluri-professionnelle 49 heures
Passerelles avec les qualifications SN et MM			
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenue après le 01-01-15) ou CQP Surveillant.e de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître.sse demaison (Obtenue avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Qualification professionnelle de Maître.sse demaison (Obtenue entre 2015 et 2019)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Passerelles avec d'autres certifications professionnelles de niveau 3			
DEAES - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social (JO du 31/08/21)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Titre SVN – Surveillant Visiteur de Nuit		X	X
Titre ADVD - Assistant de vie dépendance	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ADVf - Assistant de Vie aux Familles	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ASMS - Agent de servicemédico-social	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
CAP ATMFC - Assistant(e) technique en milieux familial et collectif	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Mention complémentaire Aide à Domicile	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Passerelles avec des certifications professionnelles de niveau 4			
DEAS – Diplôme d'Etat Aide-Soignant			X
DEAP – Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture			X
DETISF - Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
DEME – Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur		X	X
Bac pro ASPP - Accompagnement, soins et services à la personne		X	X
Bac pro SAPAT – Services aux personnes et aux territoires		X	X